

INFORMATION

FONCTIONNEMENT DES SERVICES DU C.I.A.S. A PARTIR DU 11 MAI

Dans le cadre de la mise en place du déconfinement progressif à partir du 11 mai, le Centre Intercommunal d'Action Sociale organise la reprise de ses services en respectant scrupuleusement l'ensemble des règles sanitaires.

MAISON DES ENFANTS :

Halte Garderie :

Concernant l'accueil des enfants d'âge préscolaire, dès deux mois et demi, la Halte Garderie du Pays de l'Ourcq ré-ouvrira ses portes à partir du lundi 18 mai à la Maison des Enfants à Ocquerre. Ce mode d'accueil est réservé prioritairement aux familles dont les deux parents travaillent.

A cette fin, je vous prie de trouver ci-après les modalités de fonctionnement jusqu'à la fin de l'année scolaire :

L'équipe éducative est composée de professionnelles expérimentées (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture et agents CAP Petite Enfance).

Type d'accueil :

L'accueil se fait uniquement à la journée. Les parents ont la possibilité de confier leur enfant un jour ou deux jours maximum par semaine dans le cadre d'un contrat.

Jours et horaires d'accueil (hors vacances scolaires) :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h,
- pas d'accueil le mercredi.

Repas et goûter :

- Le repas du midi , le goûter ainsi que les couches sont fournis par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de l'Ourcq

Modalités d'inscription :

- Remplir la fiche de pré-inscription (à retirer à l'accueil de la Maison des Enfants ou disponible par envoi mail),
- Sur rendez-vous, finaliser l'inscription avec un responsable de la Halte-Garderie,

La participation horaire :

Elle est basée sur les ressources familiales et en fonction du nombre d'enfants à charge, selon un taux d'effort défini par la CAF.

Infos pratiques :

Maison des enfants - 2, avenue Louis Delahaye – 77440 Ocquerre

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Tél : 01.60.61.57.20

Courriel : maisondesenfants@paysdelourcq.fr et haltegarderie@paysdelourcq.fr

Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

Rappel

Pour les parents, le RAM offre un accompagnement dans leur recherche d'une Assistante Maternelle et dans leur fonction d'employeur.

Pour les Assistantes Maternelles, le RAM apporte un soutien administratif et assure l'animation du réseau.

Les permanences du RAM (à la Maison des Enfants) uniquement sur rendez-vous (Cf. téléphone)

Les ateliers d'éveil sont momentanément interrompus.

Le Guichet Unique de demande d'accueil d'enfant

En partenariat avec la CAF de Seine-et-Marne, le RAM est le Guichet Unique de demande d'accueil d'enfants sur le Pays de l'Ourcq. Tout parent recherchant un mode d'accueil collectif ou individuel pour son enfant peut prendre rendez-vous avec le RAM qui l'informerá sur les places disponibles sur le territoire.

Afin de faciliter les démarches, le site de la CAF monenfant.fr : <https://www.monenfant.fr/web/guest>, offre la possibilité de remplir un formulaire en ligne de demande d'un mode d'accueil depuis la rubrique « Ram - Lieux d'information ».

Infos pratiques :et renseignements :

- Maison des Enfants - Pôle de Services - 1, avenue Louis Delahaye – 77440 Ocquerre
- Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Tél. 01 60 61 57 20 - relais-assmat@paysdelourcq.fr,

Les Accueils de Loisirs :

A partir du 13 mai et jusqu'au 3 juillet prochain, les Accueils de Loisirs communautaires du CIAS du Pays de l'Ourcq gérés par le prestataire Charlotte 3C Loisirs fonctionnent de la façon suivante :

Les deux sites dédiés pour les Accueils de loisirs :

- Accueil de Loisirs d'Ocquerre à la Maison des Enfants
- Accueil de Loisirs de Congis-sur-Thérouanne espace périscolaire, rue du Stade

Ils accueillent les enfants du Pays de l'Ourcq scolarisés âgés de 3 à 11 ans révolus, les mercredis. Ils fonctionnent toute la journée de 9h à 17h avec repas obligatoire (ou fourni par les familles selon le nombre d'enfants inscrits) et péri-accueil de loisirs le matin de 7h à 9h et le soir de 17h à 19h.

Ce mode d'accueil est réservé prioritairement aux familles dont les deux parents travaillent.

Information et inscriptions :

Charlotte 3C Loisirs - enfance.cias@charlotte3c.fr - Tél : 01 60 61 57 27. ou coordination Mme PUGIN au 06.89.36.15.46..

Charlotte 3C Loisirs assure la gestion pédagogique des Accueils de Loisirs, le traitement administratif des dossiers d'inscription des enfants et perçoit la participation financière des familles pour les Accueils de Loisirs, le coût du transport ainsi que celui de la restauration.

MAISON DE SERVICE AUX PUBLIC (MSAP)
ACCÈS AU DROIT

La Maison de Services au Public (MSAP) accueille de nouveau et progressivement les habitants du Pays de l'Ourcq pour les aider dans leurs démarches administratives, d'accès au droits et de recherche d'emploi.

Afin de respecter les mesures de déconfinement et de continuer à protéger au mieux ses agents et la population, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Les usagers peuvent joindre les agents de la MSAP par mail msap.cias@paysdelourcq.fr ou par téléphone en contactant le 01.85.49.03.32. ou le 06.33.14.28.97.

Pour information : Les permanences des partenaires Maison des Solidarités de Meaux (MDS), Mission Locale, Capemploi, AVIMEJ ne sont pas assurées actuellement au sein de la MSAP.

Ils sont joignables aux numéros suivants :

- **MDS de Meaux** : Tél : 01.64.36.42.74. ou rendez-vous.mdsmeaux@departement77.fr
- **Mission Locale de Meaux** : Tél : 01 60 24 77 99 ou <https://www.facebook.com/mdene77/>
- **Capemploi de Meaux** : Tél : 01.60.09.80.40 ou <http://capemploi77.fr/>
- **Pôle Emploi de la Ferté-sous-Jouarre** : Tél : 09.72.72.39.49 ou <http://www.pole-emploi.fr/accueil/>
- **AVIMEJ de Meaux** : Tél :01.75 .78.80.10 ou <https://www.avimej.org/>

Maison de Services au Public - Pyramide Jean Didier - 6 bis, route de la Ferté-sous-Jouarre - 77440 Mary-sur-Marne